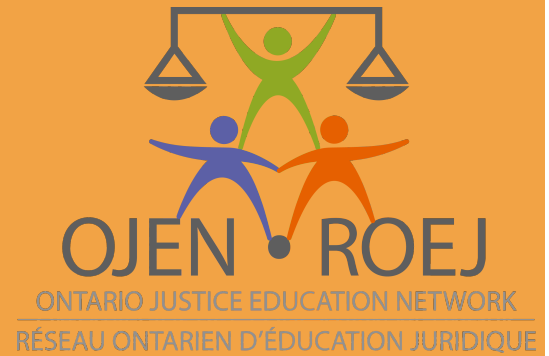




Le droit au quotidien : se préparer aux questions juridiques de la vie



**Causes types et activités en
salle de classe pour
présenter des concepts
juridiques aux adolescents, y
compris les élèves inscrits
dans le cours Comprendre le
droit canadien, 11^e année,
préemploi (CLU3E)**



Le droit à l'intention des élèves du cours Comprendre le droit canadien, 11^e année, préemploi (CLU3E)

Le cours *Comprendre le droit canadien, 11^e année, cours préemploi* (CLU3E) est une excellente occasion pour les élèves d'approfondir leurs connaissances apprises lors du cours de citoyenneté de 10^e année et ce, en stimulant davantage l'intérêt pour l'étude du droit. Cette ressource éducative, mise sur pied par le Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ) avec le soutien du Conseil scolaire de la région de Toronto et la Fondation John McIninch, a été créée afin d'aider les enseignants du cours CLU3E à diriger les élèves vers un ensemble d'activités interactives mises sur pied pour les élèves qui ont un intérêt particulier pour le droit.

Chaque plan de leçon intègre des stratégies d'enseignement fondées sur l'expérience et la communication, le tout avec des résumés en langage simple de chaque cause et des activités en salle de classe qui visent le développement des capacités de lecture et de communication. Les élèves ont l'occasion d'apprendre comment le droit interagit avec leur propre vie, y compris des stratégies pour la résolution de conflits, l'étude des questions d'égalité, la pension alimentaire pour enfant et la garde, les droits relatifs au monde du travail et en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Comment utiliser le guide

Le guide contient des plans de leçon et chacun de ceux-ci vise une cause particulière, un scénario simulé ou une étude de cas. Pour les études de cas, on demande que les élèves analysent le problème particulier et qu'ils formulent leurs propres conclusions sur les résultats probants. Pour les scénarios simulés, on demande que les élèves assument le rôle de témoins, d'avocats et de décideurs et qu'ils perfectionnent leurs aptitudes en plaidoirie tout en apprenant à prendre en considération le point de vue opposé. Pour vous faciliter la tâche, chaque plan de leçon comprend les deux parties suivantes :

- Le ***Guide à l'intention de l'enseignant*** souligne les attentes générales et particulières du curriculum, les stratégies d'enseignement et d'apprentissage et les outils d'évaluation.
- Le ***Guide à l'intention des élèves*** comprend les activités en salle de classe et les feuilles de travail pouvant être photocopiées et distribuées aux élèves.

Les plans de leçon du présent guide peuvent être utilisés en séquence ou de façon sélective pour satisfaire un nombre d'attentes particulières du curriculum scolaire du cours CLU3E. Des activités sélectionnées ou des leçons complètes peuvent être modifiées afin d'accommoder différents niveaux de classe (ex. : Citoyenneté, 10^e année, [CHV2O], Comprendre le droit canadien, 11^e année, Préparation à l'université ou au collège [CLU3M], Droit canadien et international, 12^e année, Préparation à

l'université [CLN4U]) et ce, en variant la méthode de présentation ou les critères d'évaluation.

Certains plans de leçon se prêtent mieux à plus d'une stratégie d'enseignement en respectant la diversité des styles d'enseignement que chaque enseignant choisit d'emprunter.

Les principes juridiques et les nouveaux termes dans le guide peuvent présenter un défi pour les élèves selon leur degré de familiarité. Par conséquent, les plans de leçon suivants ont été recommandés pour illustrer les principes juridiques ainsi que selon leur niveau de compréhension en lecture. Cette liste présente des principes juridiques liés aux divers champs d'intérêts des élèves, en débutant avec les droits individuels et se poursuivant avec les principes juridiques qui touchent les amis et la famille, suivis par des problèmes de société.

Causes et scénarios

1. *CFCYL c. Procureur général du Canada (droit des enfants)*
2. *R. c. MMR* (fouilles et saisies dans une école)
3. *R. c. Reid* (audience simulée d'une enquête sur le cautionnement)
4. *R. c. Keegstra* (liberté d'expression)
5. *R. c. Lee* (audience simulée en droit criminel)
6. Caméras dans la salle d'audience (la justice et les médias)
7. *R. c. Cain* (audience simulée sur la détermination de la peine)
8. *R. c. Brown* (audience simulée d'un cercle de détermination de la peine)
9. *R. c. Marshall* (droits en vertu des traités autochtones)
10. *R. c. Truscott* (condamnations injustifiées)
11. *R. c. Singh* (audience simulée en droit criminel)
12. *Noffke c. McClaskin* (agression sexuelle)
13. *Stefan c. The Happy Burger Diner* (audience simulée en droit de l'emploi)
14. *Trociuk c. Colombie-Britannique* (droit à l'égalité)
15. *Thomas c. Andrews* (audience simulée en droit de la famille)
16. *Halpern et al. c. le Procureur général du Canada et al.* (mariage de conjoints de même sexe)
17. *Opolsky c. Jaswal et Pasha* (audience simulée d'un procès civil)
18. *Childs c. Desormeaux* (responsabilité de l'hôte privé)
19. *Law c. Canada* (droit à l'égalité)
20. *Vriend c. Alberta* (droit à l'égalité)

Styles multiples d'enseignement

Les activités dans ce guide comprennent des instructions dirigées et des exercices d'apprentissage interactifs pour favoriser l'écriture et la lecture, les aptitudes orales, les techniques d'interrogation et la pensée critique chez les élèves. Nous favorisons une méthode active de l'apprentissage permettant aux élèves d'explorer de nouvelles idées, de se former des opinions personnelles et d'évaluer les différents résultats.

Par conséquent, les élèves approfondissent mieux les concepts et appliquent les connaissances acquises. La documentation comprend une variété de stratégies d'enseignement centrées sur l'apprenant ou l'enseignant. Il est anticipé que les enseignants évalueront les styles d'apprentissage prédominants des élèves afin de choisir la fréquence et la pertinence de chaque stratégie. Des stratégies supplémentaires sont décrites ci-dessous pour que les enseignants puissent choisir de les intégrer aux activités en salle de classe ou de les substituer à celles recommandées dans les parties du *Guide à l'intention des enseignants*.

Stratégies d'apprentissage :

- ***Penser, jumeler et partager*** : présentez aux élèves une question ou un sujet pour fins de discussion. Accordez du temps aux élèves pour réfléchir, pour écrire leurs pensées et pour discuter de celles-ci avec un partenaire. Enfin, demandez aux élèves de partager leurs idées en salle de classe.
- ***Quatre coins*** : identifiez quatre coins d'une pièce avec les mots suivants : tout à fait d'accord, tout à fait en désaccord, plus ou moins d'accord et plus ou moins en désaccord. Lisez un énoncé à voix haute et demandez aux élèves de se placer dans le coin qui correspond le mieux à leur point de vue. Accordez du temps aux élèves afin qu'ils puissent discuter avec ceux qui partagent la même opinion. Demandez à un porte-parole de chaque groupe de présenter leur point de vue à la classe et accordez leur du temps pour poser des questions et de mettre les autres groupes au défi. Enfin, donnez l'occasion aux élèves de se positionner dans un autre coin s'ils changent d'opinion.
- ***Cercles de partage et de jumelage*** : Demandez aux élèves de former deux cercles, avec les cercles intérieurs et extérieurs les uns en face des autres. Pour les plus grandes classes, vous pouvez faire quatre cercles. Lisez les questions ou les énoncés à voix haute et demandez à chaque paire de discuter des réponses ensemble. À chaque nouvelle question ou énoncé, demandez aux élèves du cercle extérieur de faire une rotation pour créer une nouvelle paire.
- ***Ligne des valeurs*** : Lisez un énoncé et demandez aux élèves de former une ligne dans la salle de classe avec d'un côté ceux qui représentent le point de vue tout à fait d'accord et de l'autre côté le point de vue tout à fait en désaccord. Accordez du temps aux élèves pour discuter de leurs points de vue avec leurs voisins. Enfin, replier la ligne en deux pour permettre aux élèves de discuter de leurs opinions avec ceux ayant le point de vue opposé. Une autre variation est de modifier la ligne pour que les élèves du milieu discutent avec les élèves des deux extrémités de la ligne.
- ***Discussion en forme de U*** : La stratégie de discussion en forme de U offre une solution de rechange au débat traditionnel entre deux parties. À la place d'un débat contradictoire, cette stratégie incite les élèves à voir les mérites des deux côtés et

de se repositionner sur une plus grande échelle. Pour intégrer cette méthode avec les élèves, organiser la classe en forme de « U ». Les élèves avec des visions très différentes (ceux qui sont tout à fait d'accord ou tout à fait en désaccord) s'assoient aux deux extrémités du « U », tandis que les élèves avec les visions plus modérées s'assoient à des endroits correspondants le long de la partie arrondie. Débutez en demandant aux élèves de chaque côté du « U » de divulguer leur opinion et de soumettre seulement quelques motifs à l'appui. S'il y a un déséquilibre en raison d'un appui solide pour un côté ou de l'autre, positionnez-vous (temporairement) à un endroit stratégique afin de stimuler la discussion. Changer de côté en alternance au fur et à mesure que les élèves de toutes les parties du « U » offrent leur opinion. Insistez sur le fait que les élèves ne doivent pas tenter de convaincre les autres mais que leur rôle est d'expliquer pourquoi, selon eux, leur position est la plus valable. À différentes étapes de la discussion, incitez les élèves à changer de place le long de la courbe s'ils ont entendu des arguments susceptibles de modifier leur position sur la question. Le but de la discussion en « forme de U » est d'encourager les élèves à appuyer leurs opinions de façon provisoire et d'écouter les autres avec l'objectif de découvrir le point de vue le plus valable dans un ensemble de possibilités.

Apprentissage de la terminologie

- **Murales de mots:** Demandez aux élèves de créer une liste alphabétique de mots clés importants d'un plan de leçon ou de plusieurs plans de leçon. Ceci peut être fait de manière individuelle ou en groupe et des murales de mots peuvent être affichées tout le tour de la salle de classe.
- **Graffiti:** Demandez aux élèves de former des petits groupes et fournissez-leur un morceau de papier affiche et assez de marqueurs pour chaque personne dans le groupe. Chaque affiche devrait avoir un sujet, un concept ou un mot à discuter par les élèves (Ceux-ci peuvent être les mêmes ou peuvent varier d'un groupe à l'autre). Demandez aux élèves d'écrire le sujet au centre de l'affiche. Accordez aux élèves 30 secondes pour réfléchir sur le sujet et ensuite 1 à 2 minutes pour écrire de façon simultanée leurs idées sur l'affiche. Lorsque les élèves ont terminé, demandez-leur de se déplacer en groupe à une autre affiche dans la salle. Répétez le même exercice jusqu'à ce que les élèves soient de retour à leur affiche initiale. Ayez une discussion en salle de classe sur les idées collectives du groupe.
- **Napperons:** Demandez aux élèves de former des petits groupes et fournissez-leur du papier affiche et assez de marqueurs pour chaque personne dans le groupe. Demandez aux élèves de dessiner un cercle ou un carré au centre de l'affiche et se diviser l'espace restant pour que chaque personne dans le groupe ait une partie sur laquelle écrire. Identifiez un mot, un concept ou une question et demandez aux élèves de l'écrire dans le milieu du cercle ou du carré. Accordez du temps aux élèves pour discuter, écrire les réponses et pensez aux termes et aux idées se rattachant au mot qui se retrouve au milieu du cercle ou du carré. Les élèves devraient les écrire dans les parties du graphique qui les concernent. Les élèves

devraient apporter leurs idées, les partager et les comparer avec les autres élèves dans le groupe. Cette activité peut être combinée avec une *tournée des affiches* pour que les élèves puissent se déplacer dans la salle en examinant les affiches des autres groupes et en partageant les idées principales écrites au milieu des cercles et des carrés.

- **Arbres conceptuels:** Demandez aux élèves de créer une représentation visuelle d'un mot particulier, d'un concept ou d'une idée. Cela peut être fait de façon individuelle, en petits groupes ou en groupe-classe, en utilisant divers formats de papier. Les élèves écrivent le sujet principal au centre et organisent les mots et les idées s'y rapportant, du concept le plus complexe au moindre. Les élèves devraient inclure des images, des photos et des symboles qui illustrent les mots clés puis relier leurs idées avec des lignes. Une fois que les élèves ont finalisé leurs arbres conceptuels, ayez une discussion sur la relation entre les divers éléments que les élèves ont placés dans leurs arbres.

Techniques de lecture

- **Compilation, question, lecture, réponse et révision:** Avant que les élèves débutent la lecture, demandez leur de faire la compilation des éléments du texte que le titre, les entêtes, les sous-titres, les cases de texte ainsi que les termes gras, italiques et soulignés. Les élèves doivent convertir les titres, les entêtes, etc. en questions à répondre après la lecture du texte (ex. : Quel domaine de droit est pertinent à la cause? Quels articles de la Charte s'appliquent? Qui est le demandeur? Qui est le défendeur?, etc.). Les élèves lisent alors le passage pertinent pour trouver les réponses aux questions qu'ils se sont posés en procédant à la lecture. Incitez les élèves à réduire la vitesse de lecture lors des passages plus difficiles et de relire les parties qui ne sont pas claires. Les élèves doivent par la suite répondre aux questions et résumer ce qu'ils ont lu en leurs propres mots. Réviser les faits importants, les détails pertinents et les points majeurs du texte avec les élèves. Faites référence au texte avec les élèves pour vérifier leur compréhension et pour répondre à leurs questions
- **Balayage et dépouillement:** Le balayage est une technique par laquelle le lecteur lit rapidement à l'horizontal pour avoir une meilleure compréhension du texte. Le dépouillement est la technique par laquelle le lecteur, de façon diagonale et verticale, recherche des renseignements précis, des mots, des dates, des noms, des faits, etc. Demandez aux élèves de mettre en pratique ces techniques avec des différentes lectures avant ou après avoir lu le texte plus en profondeur. Ces techniques peuvent être aussi utilisées avec quelques unes des stratégies d'apprentissage terminologique décrites ci-dessus.
- **Visualisation:** Lisez le texte à haute voix et demandez aux élèves de visualiser dans leurs esprits ce que les mots représentent. Cette technique est particulièrement utile pour les textes qui décrivent les faits de la cause. Les élèves doivent tenter de « voir » ce qui s'est passé dans la cause et l'ordre dans lequel les

faits ont eu lieu. Ayez une discussion en groupe par la suite sur les images qui leur sont venues à l'esprit.

- **Lire avec un objectif:** Avant qu'ils procèdent avec la lecture, demandez aux élèves de lire avec un objectif précis en tête. À titre d'exemple, en lisant *Les faits de la cause*, demandez aux élèves de recenser les faits les plus importants et les moins importants de la cause. Ceci peut être accompli en lisant le texte à voix haute aux élèves, en leur demandant de lire à voix haute ou en leur demandant de lire silencieusement.

Pour d'autres idées et techniques, voir *La littératie en tête de la 7^e année à la 12^e année* (*Cross-Curricular Approaches*, Grades 7-12) disponible du ministère de l'Éducation ainsi que *Beyond Monet* (2006) par Barrie Bennett et Carol Rolheiser.

Accommodements

Pour certains apprenants, la nature et le contenu des concepts juridiques de même que la terminologie et les aptitudes requises peuvent poser des défis. Il est donc possible que certains élèves aient besoin d'aide supplémentaire pour réussir. La liste suivante comprend des accommodements possibles pour les élèves qui en auraient besoin :

- consulter les éducateurs spécialisés ou les conseillers en orientation en ce qui concerne des besoins d'élèves en particulier ;
- consulter les plans d'enseignement individualisés (PEI) ;
- l'aide au langage pour les élèves en anglais, langue seconde ou apprenants de la langue anglaise (ex. : les murales de mots faites par les élèves, les murs de graffitis, les unités de terminologie en droit, les glossaires d'élèves, les babillards, etc.) ;
- jumelage d'élèves en difficulté avec des élèves plus performants ; et
- fournir des directives écrites et verbales pour les élèves.

Évaluations

Chaque *Guide de l'enseignant* recommande des idées au sujet de la façon d'évaluer les activités éducatives décrites dans le *Guide de l'élève*. Les attentes du curriculum sont énoncées dans plusieurs de ces outils d'évaluation. Ils visent à fournir aux élèves l'occasion de démontrer ce qu'ils ont appris au plan juridique en plus d'évaluer la capacité de l'élève de réfléchir, de lire, de travailler en collaboration, de se former une opinion, de communiquer, d'acquérir des connaissances et de les mettre en application. Il est recommandé que les enseignants choisissent des activités pour des évaluations formatives et sommatives en tenant compte des élèves visés.

Activités supplémentaires et autres ressources

Ce guide conçu pour le cours CLU3E est une des multiples ressources du ROEJ disponibles gratuitement en anglais et en français sur le site du ROEJ, www.ojen.ca. Plusieurs de ces ressources peuvent être utiles pour les enseignants ou les élèves intéressés à entreprendre plus de recherches dans un domaine de droit particulier ou dans l'approfondissement d'une tâche. Le personnel du ROEJ est disponible pour discuter d'autres idées, d'activités supplémentaires et pour modifier les ressources du ROEJ de même que pour appuyer les enseignants à mettre sur pied de nouvelles ressources pour le cours CLU3E. Nous sommes également intéressés à recevoir votre rétroaction ou vos idées dans le but d'améliorer le présent guide.

Pour plus de renseignements sur les programmes du ROEJ ou pour télécharger gratuitement des ressources juridiques en anglais et en français, veuillez visiter le site Web du ROEJ au www.ojen.ca.

Tout renseignement juridique dans le présent guide est fourni à des fins éducatives générales et ne devraient pas servir de fondement à des conseils juridiques. Les individus qui recherchent un conseil juridique particulier devraient consulter un avocat.

Le présent guide peut être reproduit pour des fins éducatives et non pour des fins commerciales.

© ***OJEN-ROEJ 2009***